

*Date de dépôt : 29 septembre 2015*

## **Pétition**

### **pour la construction d'une route d'évitement à Soral**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

- Vu l'étroitesse des rues du village ;
- vu les huit mille voitures qui transitent à travers le village (aux heures de pointe) ;
- vu le projet de diffuseur autoroutier au niveau de la RD 118 à Viry,

les pétitionnaires demandent :

- la réalisation d'une route d'évitement ;
- au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre (dans le cadre du Grand Genève) pour s'opposer à ce nouveau raccordement autoroutier tel qu'il est prévu ;
- de prendre toutes les mesures utiles pour diminuer, voire ralentir le trafic routier à travers le village pour garantir la sécurité des villageois et notamment celle des enfants.

### **Soral connaît un trafic insupportable**

Or, le canton a les moyens de réaliser pistes cyclables et renaturation de rivière, au détriment d'aménagements routiers qui garantiraient la tranquillité et la sécurité des habitants (d'autres villages que Soral sont concernés).

A titre d'exemple, le canton a investi des millions dans la réalisation d'une piste cyclable (Soral-Lully) et dans la renaturation de l'Aire.

**Ne serait-il pas temps d'inverser les priorités en faveur des résidents des villages perturbés par le trafic pendulaire ?**

D'autre part, le projet de raccordement autoroutier de Viry va aggraver la situation à Soral. En effet, les automobilistes sortiront à Viry afin d'éviter les bouchons à la douane de Bardonnex.

Le canton et l'ATMB ont le projet de réaliser un écopont au-dessus de Soral pour permettre à la faune sauvage de passer du nord au sud et, ainsi, de supprimer le barrage que constitue l'autoroute. A l'inverse, la réalisation du diffuseur projeté nécessite la construction de deux barreaux routiers pour entrer et sortir de l'autoroute et préserver Viry. Ces barreaux constituent deux « barrages », est-ouest, pour la faune sauvage.

### **Quelle concertation a réuni le canton, l'ATMB et le Conseil général de la Haute-Savoie pour d'un côté préserver la faune et d'un autre mettre en péril le gibier par de nouveaux aménagements routiers ?**

Cela est d'autant plus incompréhensible, quand on sait qu'à 4 km de Viry, au lieu-dit Humilly, sont déjà réalisées deux entrées de service sur l'autoroute. La réalisation du raccordement autoroutier à Humilly est beaucoup moins dévoreuse d'espace et permet de préserver également le hameau d'Essertet.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, nous demandons au Grand Conseil d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour

#### **s'opposer au diffuseur autoroutier prévu à Viry**

et projeter dans les plus brefs délais

#### **une route d'évitement à Soral.**

N.B. 1051 signatures  
*Pétitionnaire construction  
d'une route d'évitement à Soral  
p.a. M. John Dupraz  
Rue du Faubourg 13  
1286 Soral*